

La Ville d'Arlon recrute :

Ouvriers Voirie (H/F/X)

Contrat à durée indéterminée – Temps plein (38h00/semaine) - avec constitution d'une réserve de recrutement.

Dans le cadre du renforcement de notre service Voirie, nous recrutons **deux ouvriers** motivés et engagés, prêts à contribuer activement à l'entretien et à l'amélioration de l'espace public. En rejoignant notre équipe, vous participerez chaque jour à la qualité de vie des citoyens en assurant la maintenance, la réparation et la sécurisation des voiries, trottoirs et espaces communaux.

Sous la responsabilité de votre supérieur hiérarchique, vous serez amené à travailler tantôt en autonomie, tantôt en équipe, selon les besoins des chantiers. Vous utiliserez les outils et équipements propres à la fonction pour réaliser des interventions variées, concrètes et essentielles au bon fonctionnement de la commune.

Votre mission en 9 points clés :

- Être le garant du cadre de vie : embellir et entretenir les voiries et les trottoirs pour le confort des citoyens.
- Piloter des engins de pointe : manœuvrer avec expertise des machines de levage comme les tractopelles.
- Bâtir et transformer l'espace : réaliser des travaux qualitatifs de maçonnerie, de terrassement et de démolition maîtrisée.
- Assurer la sécurité de tous : installer la signalisation et les barrières pour protéger les usagers et les événements.
- Maîtriser les réseaux souterrains : poser les conduits d'égouttage, les avaloirs et les trappillons avec précision.
- Incarner l'image de la commune : représenter fièrement l'institution par un comportement exemplaire et un travail soigné.
- Devenir le héros du quotidien : intervenir en renfort crucial lors des épisodes de déneigement et des festivités.
- Protéger l'environnement et l'humain : appliquer rigoureusement les normes de sécurité, d'hygiène et d'éco-responsabilité.
- Allier force physique et précision : déployer son énergie au quotidien pour relever les défis techniques des chantiers.

Conditions d'accès :

- Diplôme : certificat de l'enseignement secondaire inférieur (professionnel ou technique), attestations de formations (carreleur ou gros œuvre) dispensées par le CEFA, l'IFAPME, le FOREM,...ou d'un diplôme au moins égal au CESI ;
- Pour les ressortissants hors union européenne : permis de séjour et permis de travail valides.
- Permis B obligatoire (C ou BE est un atout)
- Expérience professionnelle en tant que carreleur ou ouvrier gros œuvre est un atout ;



Votre contrat :

- Contrat à durée indéterminée
- Temps plein (38h00/semaine)
- Echelle barémique E2 à D4 selon diplôme.

CET EMPLOI VOUS INTERESSE ? CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER !

Merci de transmettre les documents suivants :

- Lettre de motivation & CV à jour,
- Copie recto-verso de la carte d'identité ou du titre de séjour
- Copie du diplôme ou des attestations de formation suivies (+équivalence officielle belge en cas de diplôme étranger)
- Copie du permis de conduire
- Extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois.

COMMENT POSTULER ?

Envoyez **votre dossier complet** par mail à administration@arlon.be ou par courrier postal pour le 24 juillet 2026 au plus tard (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Collège communal de la Ville d'Arlon

Rue Paul Reuter, 8 — 6700 ARLON.